



Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 19 janvier 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 30 janvier 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 29 janvier 2018

### DIRECTION MARCHES PUBLICS/ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE VILLIERS-EN-PLAINE - CREATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES, RENOUELEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE - APPROBATION DES MARCHES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Alain CHAUFFIER à Jean-Martial FREDON, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Michel HALGAN à Rabah LAICHOIR, Marie-Paule MILLASSEAU à Sylvette RIMBAUD, Marcel MOINARD à Jean-François SALANON, René PACAULT à Michel PANIER, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Dominique SIX à Jeanine BARBOTIN, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

#### **Titulaires absents suppléés :**

Gérard GIBault par Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents :**

Jean-Romée CHARBONNEAU, Jean-Claude FRADIN, Christine HYPEAU, Dominique JEUFFRAULT, Sophia MARC, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Michel HALGAN, Gérard LABORDERIE, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Elodie TRUONG

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180129-C41-01-2018-DE  
Date de télétransmission : 07/02/2018  
Date de réception préfecture : 07/02/2018

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 29 JANVIER 2018**

### **DIRECTION MARCHES PUBLICS/ASSAINISSEMENT - COMMUNE DE VILLIERS-EN-PLAINE - CREATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET PLUVIALES, RENOUELEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE - APPROBATION DES MARCHES**

Monsieur **Jean BOULAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais doit réaliser des travaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur la commune de Villiers en Plaine.

Ces travaux de création des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales s'inscrivent dans le cadre du zonage collectif de la commune et de la programmation pluriannuelle des investissements.

Ce schéma d'assainissement prévoit un transfert des eaux usées sur l'unité de traitement des eaux usées de Saint-Maxire construite à cet effet.

Par délibération en date du 25 septembre dernier, le Conseil a délibéré favorablement à la mise en place d'un groupement de commandes avec le SECO pour la réalisation conjointe des travaux.

Ceux-ci seront réalisés en deux lots :

- Lot n°1, canalisations et branchements, marché A, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la CAN pour la création des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales :
  - 3 785 ml de collecteur gravitaire séparatif de Ø200 mm en polypropylène,
  - 3 500 ml de conduite de refoulement de Ø75 et Ø90 mm en polyéthylène,
  - 188 branchements particuliers,
  - 430 ml de réseau pluvial Ø300 à Ø500 béton.

Parallèlement à ces travaux, le Syndicat des Eaux du Centre Ouest en collaboration avec la CAN réalisera des travaux de renouvellement de son réseau d'eau potable (marché B, à la maîtrise d'ouvrage assurée par le SECO).

- Lot n°2, postes de refoulement (maîtrise d'ouvrage assurée par la CAN) : 2 postes de refoulement, dont un poste pneumatique pour répondre à la problématique H2S.

Le Montant total de l'opération s'élève à 1 950 000 € HT (E.U.).

La durée des travaux est estimée à 18 mois avec un démarrage prévu pour le second trimestre de l'année 2018.

Ces travaux sont éligibles à l'attribution des aides financières de la part de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (pour un montant de 546 000 €) et du Conseil Départemental.

Après déroulement de la procédure et sur avis de la Commission des marchés, les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1, canalisations et branchements :  
Groupement d'entreprises : **SCAM TP / TTPI**
  - Marché A, réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales (maîtrise d'ouvrage CAN)
    - Montant estimatif : **1 674 132,00 € HT**
  - Marché B, eau potable (maîtrise d'ouvrage SECO)
    - Montant estimatif : **305 289,00 € HT**
  - Total du lot 1, marchés A et B
    - Montant estimatif : **1 979 421,00 € HT**
- Lot 2, postes de refoulement (maîtrise d'ouvrage CAN) :
  - Entreprise : **FOURNIE et Cie**
  - Montant : **205 297,00 € HT**

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver les marchés décrits ci-dessus et autoriser leur signature.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jean BOULAIS**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180129-C41-01-2018-DE  
Date de télétransmission : 07/02/2018  
Date de réception préfecture : 07/02/2018